



FEDER
FONDS EUROPÉEN
DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL
LUXEMBOURG



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2022 RESUME

Programme opérationnel FEDER « Investissement pour la Croissance et l'Emploi » 2014-2020

REF: CCI 2014LU16RFOP001

VERSION FINALE DU 23 MAI 2023

Fonds européen de
développement régional
19-21 boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Adresse postale :
L-2914 Luxembourg

T +352 247 84127
F +352 22 26 70
E feder@eco.etat.lu
www.feder.lu

Gestion assurée par
le Ministère de l'Économie,
Direction de la politique régionale



Avec le soutien de
l'Union européenne

En 2022, la situation sanitaire et économique au Luxembourg s'est bien améliorée par rapport aux années précédentes, ceci principalement due au nombre croissant de personnes vaccinées et au nombre décroissant de personnes infectées et hospitalisées. L'Autorité de gestion FEDER a de nouveau pu travailler dans des conditions normales et sans mesures Anti-Covid strictes imposées par le Gouvernement luxembourgeois.

Cependant, l'année 2022 était très chargée en travail et l'AG a dû se battre sur plusieurs fronts:

1) Instauration d'une nouvelle priorité d'investissement dans le cadre du dispositif REACT-EU en réponse à la crise sanitaire COVID-19, intitulée: « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie »:

Une 1^{ière} version REACT-EU a été envoyée par SFC2014 à la CE en date du 15.09.2021. Celle-ci a été adoptée par la CE le 04.10.2021. Malheureusement, un marché public du projet REACT-EU "Large Scale Testing" a fait l'objet d'un recours, de sorte que l'Autorité de gestion FEDER a décidé d'écarter ce dernier par mesure de prudence. A cet effet, l'AG a modifié le PO REACT-EU et envoyé une nouvelle version en gardant uniquement 2 grands projets, à savoir le projet "Vaccination Anti-Covid-19" et le projet "Electrification des autobus RGTR". Cette dernière version a finalement été adoptée le 04.02.2022 par la CE. La nouvelle mesure "REACT-EU" a un budget FEDER de 69,7 mio €. Le taux de financement FEDER est de 100%.

2) Préparation, rédaction et envoi de l'Accord de partenariat, du Programme Opérationnel FEDER "Investir dans une Europe plus intelligente et plus verte" 2021-2027 et du Plan Territorial de Transition Juste à la CE:

Tout au long de l'année 2022, les négociations avec la CE portant sur la nouvelle période de programmation 2021-2027 se sont poursuivies avec l'AG FEDER. Plusieurs modifications ont dû être faites, principalement au niveau du PTTJ pour finalement trouver un accord en date du 16 décembre 2022. Un 1^{er} appel à projets a déjà été lancé au 1^{er} trimestre 2023 dans la presse écrite et sur notre portail Internet www.fonds-europeens.lu.

3) Lancement d'une évaluation d'impact de 4 projets dits "pilotes" dans le cadre du PO FEDER 2014-2020:

Le bureau d'audit externe PWC a effectué une évaluation basée sur une méthode qualitative de 4 projets "pilotes" entre juillet et novembre 2022. Un rapport d'évaluation final a été dressé et publié sur notre portail Internet en décembre 2022.

4) Poursuite et exécution du programme FEDER 2014-2020:

Au 31.12.2022, 26 projets FEDER et 2 projets REACT-EU conventionnés, ainsi que l'assistance technique représentent un engagement de 104,23% de l'enveloppe totale FEDER et REACT-EU (19,5 mio € + 69,7 mio €). Ce léger "overbooking" a été instauré par l'AG qui sert de réserve en cas de non-exécution complète et partielle d'un ou de plusieurs projets. Le taux de certification des dépenses s'élève dorénavant à 89,49% par rapport à l'enveloppe PO FEDER disponible (càd: Axes 1, 2 & 3 (AT)) et à 32,91% par rapport à l'enveloppe REACT-EU (càd: Axe 0 et 4).

Déjà fin 2021, tous les 3 indicateurs de réalisation de l'axe prioritaire 1 ont déjà atteint les valeurs cibles finales 2023. En ce qui concerne les 5 indicateurs de réalisation de l'axe prioritaire 2, 3 ont également atteint les valeurs cibles finales et 2 partiellement, faute d'un seul projet de production d'énergie renouvelable supplémentaire. En effet, au début de la programmation, 3 projets de production d'énergie ont été prévus, dont 2 projets ont finalement été réalisés.

Au cours de l'année 2022, les autorités de gestion des fonds et programmes FEDER, FSE, INTERREG, AMIF, ISF et BMVI ont continué à **implémenter un nouveau portail Internet unique** répondant à la nouvelle réglementation (UE) 2021/1060. Ce nouveau portail Internet sera plus moderne et encore plus complet que l'ancien et constitue un instrument incontournable d'information et de communication. Les travaux d'implémentation et de configuration sont réalisés ensemble avec le CTIE et une agence "web design" avec comme objectif d'aller en ligne au 2e trimestre 2023.

En 2022, plusieurs **actions d'information et de communication** ont été réalisées, à savoir:

- Publication et présentation du rapport de mise en oeuvre 2021 sur le Portail Internet www.fonds-europeens.lu ;
- Mise en ligne et actualisation semestrielle de la liste des projets 2014-2020 sur le portail Internet ;
- Distribution aux visiteurs du Ministère de l'Economie du rapport d'étape portant sur la réalisation des projets cofinancés par le FEDER durant la période de programmation 2014-2020 ;
- Participation de l'AG FEDER à la Fête de l'Europe le 9 mai 2022 à Esch/Alzette - Capitale européenne de la Culture 2022 ;
- Achat et distribution d'articles publicitaires FEDER aux bénéficiaires, visiteurs du Ministère de l'Economie et aux grands publics, particulièrement lors de la Fête de l'Europe 2022 ;
- Publication de l'évaluation du PO FEDER 2014-2020 sur le Portail internet www.fonds-europeens.lu en décembre 2022.

Le **Comité de suivi** s'est seulement réuni 1 fois en 2022. 1 procédure écrite a été lancée le 27 avril pour l'approbation du rapport de mise en oeuvre 2021. La traditionnelle réunion en présentiel du Comité de suivi, normalement prévue en décembre 2022, a été reportée sur janvier 2023 en raison de la surcharge de travail exceptionnelle de l'AG et de la CE en fin d'année. Rappelons que le nouveau PO FEDER 2021-2027 a seulement été adopté le 16 décembre 2022.

En 2022, **2 demandes de paiement** ont été introduites dans le système informatique SFC2014 et envoyées à la CE le 21 juillet et le 15 décembre. Le coût total des 2 demandes (REACT-EU inclu) s'élève à 31.038.163,02.- € et le montant FEDER à 26.224.938,79.- €, ce qui fait un montant FEDER cumulé et certifié de 40.413.678,92.- € (Montant REACT-EU inclus). La Commission européenne a accepté la dernière demande de paiement le 21 décembre 2022. Ainsi, l'obligation de la "règle n+3" a pu être respectée.

Depuis le début du programme jusqu'au 31.12.2022, la Commission a effectué des paiements intermédiaires à hauteur de 51.809.871,98.- € à l'AG, soit environ 58% de l'enveloppe FEDER globale (89,2 mio € (REACT-EU inclu)) et l'Autorité de gestion a viré 38.252.520,62.- € de subvention FEDER aux bénéficiaires, dont 25.685.024,66.- € en 2022.

Rappelons que le programme FEDER 2014-2020, ainsi que le dispositif REACT-EU, prendront **fin le 31.12.2023**.